



RAPPORT D'ACTIVITE 2017



➔ 2017 fut une année intense pour la fédération régionale. Elle est pourtant synonyme de « grand écart ». Pourquoi cette impression ?

Parce que d'un côté, nous avons répondu présents à un très grand nombre de sollicitations soit pour siéger dans les commissions régionales, soit pour agir comme médiateur environnemental, ou encore pour faire face à l'actualité. Nous n'avons guère pu souffler en 2017, tout particulièrement lors du second semestre qui a vu se mettre en place les groupes techniques et ateliers des divers plans ou programmes régionaux en phase d'élaboration.

Mais d'un autre côté, notre fédération régionale ressort très affaiblie au niveau financier de cette année. La situation est assez grave et nous nous devons de rebondir et de trouver de nouvelles ressources financières pour pouvoir continuer à travailler avec l'appui de salariés. C'est la condition *sine qua non* de notre efficacité et de notre disponibilité.

Mais revenons aux sujets qui peuvent nous apporter satisfaction.

En premier lieu, je tiens à me réjouir avec vous de l'adhésion de l'UDPN 44. Ceci vient finaliser la structuration fédérale au niveau régional puisque notre fédération intègre maintenant les 5 fédérations départementales.

Autre point, l'obtention de notre agrément nous permettant d'accueillir des jeunes volontaires en service civique. Nous en parlons depuis longtemps, cela s'est concrétisé en 2017. Nous accueillons depuis mi-octobre 2017 notre première volontaire, Claire Hamard.

Deux autres agréments, particulièrement précieux, obtenus cette année rappellent que notre fédération est reconnue pour ses actions de défense de la nature et de l'environnement. Je parle ici de notre agrément au titre du code de l'environnement et de notre habilitation de représentativité, tous deux renouvelés en 2017.

Autre forme de reconnaissance, le fait que nos deux sièges au CESER des Pays de la Loire aient été renouvelés eux aussi en fin d'année 2017. Nous continuerons donc à œuvrer avec les autres associations pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans cette instance.

Notre fédération régionale a su en 2017 mener des actions de sensibilisation auprès du grand public, avec le concours de différents partenaires, État et Région notamment, et je tiens à les en remercier. Ces actions furent fédérales, c'est-à-dire qu'elles ont été menées par un grand nombre d'associations de notre mouvement en Pays de la Loire et qu'elles ont été animées par la fédération régionale. Je pense en particulier à la campagne de l'Appel du Sol et à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

Pour conclure, je ne peux que remercier les bénévoles actifs qui s'investissent dans les instances où nous siégeons, plus de 40 en 2017, pour porter la voix de la nature, ainsi que les salariés, volontaires et stagiaires qui appuient le travail des bénévoles. Gageons que ces investissements permettent de créer de bonnes conditions pour la co-construction des politiques régionales et des projets sur nos territoires.

Nos actions
fédérales
permettent à tous
de prendre
conscience de
notre capacité de
changer
positivement le
quotidien en
faveur d'un
environnement
plus sain.



Sommaire

Notre année 2017 /3

Notre fédération /5

Nos actions /8

Sensibiliser

Mobiliser

Convaincre

Défendre

Nos partenaires /18

Nos finances /19

Nos associations /21

Nos publications /22

Notre année 2017

De nombreux schémas ou plans régionaux en chantier, des actions de sensibilisation, de nouvelles luttes et d'anciens combats malheureusement toujours d'actualité... c'était l'année 2017.

- janvier -

➔ Déchets pollués en veux-tu en voilà !

Condamnation par le tribunal correctionnel de Saumur de l'entreprise PINEAU TP à la remise en état d'un site encombré de déchets polluants

- février -

➔ Défendons la loi Littoral

Colloque sur la loi Littoral organisé à Nantes par FNE et FNE Pays de la Loire

➔ Une reconnaissance institutionnelle

FNE Pays de la Loire est de nouveau agréée au titre du code de l'Environnement pour 5 ans

- mars -

➔ L'économie circulaire au premier plan

Lancement de la concertation relative à la rédaction du **Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets**, FNE Pays de la Loire y participe activement

- avril -

➔ Diminuer le risque industriel

Participation de FNE Pays de la Loire à la réflexion et à l'enquête publique relative au contournement ferroviaire du site industriel de Donges

- mai -

➔ Bienvenue !

Adhésion de la fédération départementale de Loire-Atlantique (l'UDPN 44) à FNE Pays de la Loire

- juin -

➔ STOP Mines

FNE Pays de la Loire organise une réunion régionale sur le thème de l'exploration minière en Pays de la Loire

- juillet -

➔ Sauvons le sol !

Participation à la Campagne européenne « l'Appel du Sol » animée par FNE au niveau national



- août -

➔ Au service du lien fédéral

FNE Pays de la Loire est agréée pour accueillir des jeunes en service civique

- septembre -

➔ Permis de polluer nos cours d'eau

Recours gracieux contre les arrêtés Zone de Non Traitement concernant les pesticides



Rendez-nous notre Air

Organisation d'un événement grand public lors de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air à Angers

- octobre -

➔ Réserve naturelle préservée

Victoire dans le dossier du platelage du lac de Grand Lieu : rejet du référé de la commune, avec intervention de FNE Pays de la Loire en soutien de l'Etat

- novembre -

➔ Pour une meilleure qualité de l'eau

Après des mois de concertation sur le 6^e Plan d'Action Régional Nitrates, réunion de clôture de la concertation

➔ Pas si "smart"...

Participation active à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2017 sur le thème de la fin de vie des smartphones et leur réparation

- décembre -

➔ Se déplacer mieux

FNE Pays de la Loire organise avec FNE un petit-déjeuner débat sur le thème de la mobilité et de la qualité de l'air

➔ Prémices d'une victoire

Remise du rapport des médiateurs au 1^{er} Ministre au sujet du **projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes**, le mouvement associatif lié à FNE a travaillé plus de 800 heures dans le cadre de cette médiation



Notre fédération

Un mouvement citoyen
au service de l'intérêt
général

/7

L'équipe

/8

Gabri

Un mouvement citoyen au service de l'intérêt général

En tant que fédération régionale, France Nature Environnement Pays de la Loire réunit plus de 100 associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est membre de France Nature Environnement. Nos actions s'inscrivent dans une dynamique associative territoriale, de l'échelle locale à l'échelle régionale. Nous faisons entendre la voix des associations de protection de la nature et de l'environnement fédérées sous un même drapeau.

Repères :

- Association créée en 2008, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux
- Agréée au titre du code de l'environnement - agrément renouvelé en février 2017
- Une équipe constituée de 2 salariés et accueillant stagiaires et volontaires
- Plus de 25 000 adhérents répartis dans plus de 100 associations locales
- Des bénévoles présents dans plus de 40 instances régionales de concertation et de dialogue

Notre organisation :

Une association au sein de laquelle s'investissent au quotidien plusieurs dizaines de bénévoles et 2 salariés.

Une **fédération** qui réunit :

> **8 associations territoriales adhérentes directes** qui s'impliquent au niveau régional ou départemental en Pays de la Loire. Elles-mêmes souvent fédérations d'associations, cela représente un mouvement associatif composé de plus de 100 associations en 2017.

> **1 association correspondante** qui partage nos préoccupations.

Un mouvement citoyen rassemblant des centaines de militants, bénévoles ou salariés qui s'engagent dans ces associations. ///

Nos missions et nos modes d'action :

- **Comprendre** : Pour bien protéger la nature et l'environnement, il est indispensable d'en saisir la complexité. Nous **sensibilisons** et **informons le grand public** grâce à nos militants présents sur le terrain.
- **Alerter** : Nous **signalons aux institutions** les problèmes ou litiges liés à l'environnement.
- **Protéger** : La biodiversité ainsi que le patrimoine naturel et architectural de notre région doivent être **conservés et valorisés**.
- **Convaincre** : Nous **plaidons** en permanence la cause de l'environnement **auprès des décideurs** afin de faire avancer cette cause dans la concertation et dans le respect de la réglementation.
- **Défendre** : Nous sommes **force de proposition** auprès des institutions. Face à l'urgence écologique nous déployons tous les outils de la démocratie. Nous **allons en justice** quand le droit de l'environnement n'est pas respecté. ///

>> Plus de 25 000 adhérents à travers plus de 100 associations locales

L'équipe

France Nature Environnement Pays de la Loire puise ses compétences et son expertise dans son mouvement associatif en s'appuyant sur les bénévoles de terrain. Pour répondre aux multiples sollicitations, cet investissement bénévole est indispensable.



Une gouvernance solide

Pour accomplir toutes ses missions, la fédération s'appuie sur des bénévoles, issus des associations de terrain, qui s'investissent au quotidien au sein de FNE Pays de la Loire. Ils déterminent les orientations politiques, décident des combats à mener en priorité et coordonnent l'action des associations. Ils travaillent main dans la main avec l'équipe salariée. ///

La démocratie en pratique

Le samedi 4 mars 2017, la fédération régionale a tenu, à Sablé-sur-Sarthe, une assemblée générale extraordinaire, qui a permis de valider les nouveaux statuts et une assemblée générale ordinaire. Devant plus d'une trentaine de personnes, ont été présentés le rapport moral pour l'année 2016, le rapport d'activités 2016, les comptes de l'année 2016 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2017. Les rapports ont tous été votés à l'unanimité.

Le conseil d'administration a été en partie renouvelé lors de cette assemblée générale. ///

L'appui salarié

Aux côtés des bénévoles, **2 salariés** en contrat à durée indéterminée, apportent leur soutien opérationnel. Ils aident France Nature Environnement Pays de la Loire à assurer la mise en œuvre au quotidien des orientations et actions décidées par le bureau et le conseil d'administration.

Il s'agit de Xavier Métay, coordinateur et Benjamin Hogommat, chargé de mission juridique.

L'équipe est renforcée par des stagiaires tout au long de l'année. En 2017, FNE Pays de la Loire a accueilli **2 stagiaires**, il s'agissait de :

- Mathilde GOUEFFON, stage "Master 2 droit de l'environnement" - 6 mois

- Nicolas ROBIN, stage "découverte Licence 2 de droit" - 2 semaines

FNE Pays de la Loire se veut être une structure d'appui au monde universitaire.

Première **volontaire en service civique** à FNE Pays de la Loire, Claire HAMARD a participé aux actions réalisées par la fédération régionale et animé la vie fédérale à partir d'octobre 2017. ///



Le conseil d'administration

au 31 décembre 2017

Jean-Christophe Gavallet -
président

Yves Lepage - vice-président

Yves Le Quellec - secrétaire

Sophie Jonville - trésorière

Benoit Duchenne

Albert Badier

Jeanne Hercent

Chrystophe Grellier

Patrice Pervez

Alain Le Gal

Patrick Carton

Jean-Pierre Moron

Bernard Cottier

En 2017

1 assemblée générale
extraordinaire

1 assemblée générale ordinaire

6 conseils d'administration

6 réunions de bureau

Nos actions

Sensibiliser / 9

Mobiliser /11

Convaincre /13

Défendre /15



Sensibiliser

Depuis notre création, nous sensibilisons tous les publics aux grands thèmes liés à la nature et à l'environnement. Avec nos associations membres, nous oeuvrons pour le développement de l'éducation à l'environnement et accompagnons les fédérations départementales dans leur montée en compétences via l'organisation de formations. Ensemble et avec les autres acteurs, nous partageons nos connaissances pour que chacun détienne les clés du débat environnemental.

LITTORAL

Un colloque régional

Le 9 février 2017, FNE Pays de la Loire a organisé, conjointement avec le réseau Océans, Mers et Littoraux de FNE, un colloque à Nantes sur le thème du littoral et de son devenir, l'occasion de mettre en avant l'importance de la Loi Littoral. Ce colloque qui fut une belle réussite (250 personnes présentes et des interventions de qualité) a permis de faire se rencontrer les acteurs ligériens du littoral et de positionner FNE Pays de la Loire dans le champ des acteurs régionaux sur ce sujet. ///



PROTECTION DU SOL

Un appel européen

FNE fut chargée d'animer en France la campagne citoyenne européenne visant à une meilleure protection des sols. Pour ce faire une pétition européenne a été lancée en septembre 2016 pour une durée d'un an avec l'objectif de réunir un million de signatures. FNE Pays de la Loire a en 2017 décliné cette campagne « L'appel du sol » afin de réunir le maximum de signatures en Pays de la Loire. Notre revue trimestrielle du printemps portait sur ce thème et nous avons largement communiqué via notre site Internet et nos réseaux sociaux.

Le point d'orgue de notre mobilisation fut la tenue d'un stand dédié à « L'appel du sol » lors du week-end militant et festif à Notre-Dame-des-Landes les 8 et 9 juillet 2017. Une belle occasion de communiquer sur la défense du sol et des terres agricoles et naturelles. Plusieurs centaines de signatures furent réunies à cette occasion.

Finalement, plus de 200 000 signatures furent récupérées en septembre 2017 au niveau européen, pas assez pour obliger la commission européenne de se saisir de ce sujet mais suffisamment pour amener celui-ci dans les discussions des députés européens et auprès des parlementaires français (députés ou sénateurs). ///

>> 1 colloque régional

4 formations pour les bénévoles

1 pétition citoyenne européenne relayée

SANTE-ENVIRONNEMENT

Journée Nationale de la Qualité de l'Air

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE 3), FNE Pays de la Loire a conjointement avec un groupe de citoyennes angevines organisé un évènement grand public lors de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air à Angers le mercredi 20 septembre 2017. Six structures sont venues tenir des stands de sensibilisation mettant en avant différents sujets en lien avec la qualité de l'air intérieur et extérieur. La problématique du radon (ASN), la qualité de l'air intérieur (CLCV Angers), la qualité de l'air extérieur (Air Pays de la Loire), des alternatives à la voiture avec la mobilité active en vélo (Place au Vélo Angers), les véhicules électriques (SIEML), et la Sauvegarde de l'Anjou avec FNE Pays de la Loire sur le thème général de la qualité de l'air et les changements de comportement de chacun pour améliorer celle-ci. Cet évènement a permis de sensibiliser plusieurs centaines de personnes via nos stands et beaucoup plus via les outils de communication. ///

MOBILITE

Se mouvoir tout en polluant moins

Toujours dans le cadre de notre action liée au PRSE 3, nous avons organisé avec le réseau « Transport et Mobilité Durable » de FNE un petit-déjeuner débat sur le thème de la mobilité et de la qualité de l'air en Pays de la Loire. Une vingtaine de personnes sont venues échanger avec nous et découvrir de bonnes pratiques sur nos territoires. Cette action a eu lieu à Angers le 8 décembre 2017. ///

ECONOMIE CIRCULAIRE

Faire réagir le grand public

En Pays de la Loire, FNE Pays de la Loire a participé en novembre 2017 la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) en déclinant la thématique annuelle choisie par FNE et l'ADEME. Il s'agissait du thème : « Le smartphone pas si "smart" pour l'environnement ». Plusieurs animations; stand sur des marchés ou sur des campus universitaires, soirées ciné/débat avec projection du film "Trashed", exposition itinérante etc. ont eu lieu en Maine et Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée. L'objectif, qui était de sensibiliser les citoyens au recyclage ou à la réparation de son smartphone, a été atteint et plus 230 vieux téléphones ont été récupérés pour être envoyés vers la filière de reconditionnement. ///



EXPLORATION MINIERE

Mutualiser nos connaissances

FNE Pays de la Loire a organisé le 20 juin 2017 à Angers une réunion régionale réunissant ses 5 fédérations départementales et plusieurs autres associations adhérentes (d'échelle régionale ou locale) et ce afin de prendre le temps d'échanger entre association à propos des projets d'exploration minière en Pays de la Loire. Chaque projet ou exploration en cours a été présenté, l'occasion de se tenir au courant des dernières actualités régionales mais aussi de ce qu'il se passe ailleurs en France (Bretagne, Nouvelle Aquitaine, ...) et une stratégie d'action associative a été discutée. ///



Jeanne Hercent, administratrice

"FNE Pays de la Loire par ses actions de sensibilisation du grand public permet de faire prendre conscience aux citoyens de l'importance de changer son comportement pour diminuer notre impact sur la nature."



FORMATION DE PROFESSIONNELS DE L'ENVIRONNEMENT

Partager notre regard à l'international

FNE Pays de la Loire est intervenue dans le cadre de la journée d'études franco-japonaise relative à « l'intérêt à agir dans le contentieux de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement », organisée à Nantes (44) par l'Université de Nantes le 7 septembre 2017. ///

Mobiliser

FNE Pays de la Loire, par ses actions de communication, souhaite mobiliser le grand public. Communiquer en réaction à l'actualité régionale, porter un message positif pour donner des clés de compréhension et des idées de changement pour agir concrètement afin de réussir la transition écologique et énergétique, voilà une de nos missions.

UNE REVUE TRIMESTRIELLE

La Lettre de FNE Pays de la Loire

FNE Pays de la Loire a publié quatre exemplaires de sa revue en 2017. Chaque numéro de "La Lettre de FNE Pays de la Loire" présente l'actualité de la fédération régionale, aborde un sujet sous forme de dossier et consacre deux pages aux aspects réglementaires et juridiques. Les numéros ont été publiés à l'hiver 2017, au printemps 2017, à l'été 2017 et à l'automne 2017. A chaque fois, le numéro est imprimé à 200 exemplaires et diffusé à nos associations membres et à nos partenaires. FNE Pays de la Loire a aussi publié en 2017 un hors-série de La Lettre de FNE Pays de la Loire afin de diffuser son rapport d'activité 2016. ///

SITE INTERNET

Un outil de base

FNE Pays de la Loire s'est appuyée sur son site Internet pour relayer des informations et communiquer avec ses adhérents ainsi que le grand public.

Le site internet a été consulté 13 363 fois par 11021 utilisateurs différents entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017. La fréquentation sur le site internet est ainsi revenue à la hausse par rapport à 2016 (+ 100%). 56 articles ont été publiés en 2017, ce qui fait en moyenne un peu plus de 4 articles par mois. La population qui consulte notre site internet est plutôt masculine (54%) et plus de la moitié a entre 18 et 34 ans (51%). ///



FACEBOOK

Un compte actif

Présent depuis début 2015 sur le réseau social Facebook, nous comptons, 700 fans sur ce réseau social en cette fin d'année 2017, c'est une augmentation de plus de 100 personnes par rapport à l'année 2016 (+ 17%). Nous publions en moyenne 3 à 4 fois par semaine ce qui fait sur l'année 2017 environ 150 publications. Cet outil reste un très bon vecteur pour toucher le grand public. Les personnes atteintes sont principalement des femmes (61%), et elles ont entre 25 et 44 ans (48%). ///



Benoit Duchenne, **administrateur**

"FNE Pays de la Loire par ses actions de communication, notamment sur les réseaux sociaux, essaye de toucher le plus large public possible pour amener à une prise de conscience environnementale."



COMMUNIQUE DE PRESSE

Un outil classique indispensable

Pour FNE Pays de la Loire, être acteur de la gouvernance environnementale, c'est aussi faire entendre sa voix dans les médias traditionnels. En 2017, FNE Pays de la Loire a diffusé 21 communiqués de presse aux médias régionaux ainsi que plusieurs "infos presse".

Ces communiqués de presse, dont la plupart ont été rédigés en commun avec d'autres associations, ont permis d'être présent dans la presse régionale : articles de presse dans les quotidiens régionaux, interviews diffusées sur les radios locales voire nationales, reportages à la télévision ou directs depuis des plateaux télé... Plus d'une trentaine de coupures de presse citant FNE Pays de la Loire ont pu être rassemblées en 2017 ainsi qu'un certain nombre d'interviews sur les radios et télévisions locales notamment sur les sujets liés à la qualité de l'air, à la loi Littoral ou aux pesticides. ///

TWITTER

Un fil d'informations indispensable

Au 31 décembre 2017, nous comptons 717 abonnés : c'est 60% de plus que l'année précédente. Nous avons produit 1894 tweets (contre 1 424 tweets en 2016). Ce média est plutôt suivi par des hommes (56%) âgés de 25 à 34 ans. Notre présence sur Twitter nous permet d'être en lien direct avec les élus de notre territoire, les journalistes et médias régionaux ainsi que les acteurs économiques. ///

LIEN FEDERAL

Coordonner le mouvement associatif

La fédération régionale joue un rôle important de coordination des actions de ses associations membres. Tout au long de l'année 2017, FNE Pays de la Loire a appuyé directement ses associations membres ainsi que certaines associations locales. FNE Pays de la Loire a aussi travaillé en 2017 à coordonner les positions et avis de ses associations membres et ce, soit en réaction à l'actualité des territoires soit en prévision de dossiers prenant une ampleur régionale. ///

>> 19 communiqués de presse

717 abonnés sur Twitter et 1 894 tweets émis

700 fans sur Facebook et 150 posts publiés

plus de 13 300 connexions à notre site Internet



Convaincre

FNE Pays de la Loire dialogue avec l'ensemble des acteurs du territoire, élus, représentants des acteurs économiques, syndicats, associations, ... Elle est force de proposition dans les instances régionales où elle siège ainsi que dans les instances de concertation liés aux grands projets. Acteur du plaidoyer environnemental, la fédération régionale essaye ainsi de faire avancer la cause environnementale.

COMITE DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Gestion de l'eau

Une bénévole de FNE Pays de la Loire siège au Comité de bassin. L'année 2017 a été consacré à l'adoption de plusieurs Sage(s), au projet de Plan d'Adaptation au Changement Climatique, aux compétences locales de l'eau du bassin au travers de la Socle (Stratégie d'organisation des compétences de l'eau).

En 2017, la commission "Inondations - Plan Loire" où siège notre représentante a été occupée par l'étude et la validation de plusieurs SLGRI (Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation). ///

SCHEMA REGIONAL BIOMASSE

Bois énergie & co à vous de jouer

Le schéma régional Biomasse vise une mobilisation accrue des ressources en biomasse-énergie dans le mix énergétique régional. Ce travail est animé par la DRAAF-DREAL et le Conseil régional des Pays de la Loire. FNE Pays de la Loire participe avec quelques une de ses associations membres aux ateliers mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du schéma régional biomasse (GT bois-Forêt, GT Agriculture ainsi qu'au GT commun avec le PRPGD : le GT Biodéchets). FNE Pays de la Loire essaye d'y défendre une exploitation forestière et du bocage respectueuse de la biodiversité et permettant de produire tout d'abord du bois d'œuvre et ensuite du bois-énergie. Ce travail va se poursuivre en 2018. ///

CESER DES PAYS DE LA LOIRE

La société civile discute

La composition du CESER a été renouvelée fin décembre 2017. Nos deux représentants qui y siégeaient depuis juin 2011 ont été renouvelés. Il s'agit de Régine BRUNY, administratrice de la Sauvegarde de l'Anjou et Jean-Christophe GAVALLET, Président de Sarthe Nature Environnement et de FNE Pays de la Loire. ///



Yves Lepage, **vice-président**

"FNE Pays de la Loire est la porte-parole de la société civile en matière d'environnement dans les instances régionales. Notre rôle y est important."



ASSEMBLEE REGIONALE DE LA MER ET DU LITTORAL

Quand l'économie bleue domine les échanges

Le Conseil régional des Pays de la Loire a initié la création de l'Assemblée Régionale de la Mer et du Littoral (ARML) en juin 2017. FNE Pays de la Loire y siège. Nous avons largement participé aux ateliers qui se sont déroulés sur la fin du second semestre et ce en essayant de coordonner la présence des associations membres de la fédération régionale (Coorlit 85, Bretagne-Vivante, Coordination régionale LPO) afin d'être présent sur le maximum d'ateliers pour y porter les propositions de notre mouvement associatif. ///

FNE PAYS DE LA LOIRE SIEGE DANS DES INSTANCES DE DECISION DE STRUCTURES

FNE Pays de la Loire siège au conseil d'administration du Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire, d'Air Pays de la Loire, de l'Etablissement Public Marais Poitevin et de PEFC Ouest ainsi qu'au Conseil de développement du Grand Port Maritime Nantes St Nazaire. ///

COMITE LIGERIEN DE L'EAU

Coordonner les politiques de l'eau

Le Conseil régional des Pays de la Loire a installé un Comité Ligérien de l'Eau en 2017 afin de faire travailler ensemble les acteurs de l'eau représenté au Comité de Bassin Loire-Bretagne. L'objectif ; permettre de dégager des lignes de positionnement sur des questions liées à l'eau afin de mieux défendre l'intérêt régional au Comité de Bassin Loire-Bretagne et de faire remonter au mieux nos préoccupations au niveau national. FNE Pays de la Loire participe à ce comité. ///

PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

L'économie circulaire mise en avant

FNE Pays de la Loire siège au Comité Consultatif d'Etude et de Suivi (CCES) du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) et y est la seule association de protection de la nature et de l'environnement. Elle participe aussi aux plénières et a activement participé en 2017 aux 9 groupes techniques qui se sont déroulés sur le second semestre 2017 (GT Biodéchets, GT Economie Circulaire, GT Déchets ménages et assimilés, GT Véhicules hors d'usage, GT Déchets du BTP, ...) avec pour chacun des groupes de une à trois réunions. ///

COMMISSION REGIONALE ENERGIE CLIMAT

Réussir la transition énergétique

FNE Pays de la Loire participe aux travaux de la Commission Régionale Energie Climat (CREC) et siège au Comité de Pilotage de cette commission. Cette instance régionale permet aux acteurs économiques, collectivités, associations et services de l'Etat d'échanger et de travailler ensemble à la déclinaison de la feuille de route intitulée « *Stratégie régionale pour la Transition Energétique* ». Afin de rendre plus opérationnel la commission, des groupes de travail ont été proposés fin 2017 et seront mis en œuvre en 2018. ///

SCHEMA REGIONAL DES CARRIERES

Préparer l'avenir en matière d'extraction de granulats

FNE Pays de la Loire participe à l'élaboration du schéma régional des carrières et siège dans les groupes techniques qui se sont mis en place et ont travaillé lors du second semestre 2017 (GT Environnement, GT Ressources et GT Logistique). Ce travail est animé par la DREAL des Pays de la Loire. Ce schéma régional viendra remplacer les schémas départementaux existants. ///

>> L'équivalent de 118 jours de bénévolat pour représenter FNE Pays de la Loire dans les instances régionales en 2017

STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE

Assoir la transition écologique comme pierre angulaire

En Pays de la Loire, après deux plans régionaux d'actions successifs et l'adoption du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) le 30 octobre 2015, le Conseil régional a souhaité élaborer une stratégie régionale de la biodiversité (SRB) 2018-2023 avec un objectif prioritaire et partagé : préserver et valoriser la biodiversité comme un capital de développement territorial et économique. Le Conseil régional a animé en 2017 différents groupes de travail visant à l'élaboration d'une stratégie régionale Biodiversité en Pays de la Loire. FNE Pays de la Loire a participé à quelques réunions (GT Foncier, ...) à l'automne 2017. L'adoption de cette stratégie régionale pour la biodiversité devra être actée en juin 2018. ///

INSTANCES CONCERTATION EOLIEN EN MER

Deux projets au large de nos côtes

FNE Pays de la Loire participe à l'instance de concertation animée par l'Etat pour le projet de parc éolien au large de St Nazaire (44) qui s'est réunie une fois en 2017. Nous continuons en parallèle à échanger avec le porteur de projet afin de suivre au mieux l'avancée des études et des appels d'offre en vue des travaux dont le démarrage pourraient avoir lieu fin 2018.

FNE Pays de la Loire participe aussi à l'instance de concertation animée par l'Etat pour le projet de parc éolien au large des îles d'Yeu et Noirmoutier (85). En 2017, FNE Pays de la Loire a continué à échanger avec le porteur de projet et RTE, en charge du raccordement électrique de ce futur parc éolien et attend avec impatience l'enquête publique annoncée pour le printemps 2018. ///

Défendre

Pour faire face à la crise écologique, nous déployons tous les outils de la démocratie. Notre fédération défend les intérêts de l'environnement, les droits des associations de protection de la nature et l'accès à l'information de tous les citoyens. Nous agissons en tant que médiateur environnemental et saisissons la justice si cela est nécessaire.

BIODIVERSITE ET SITES

Abattage de haies

En janvier 2017, des travaux d'abattages de haies et autres formations végétales ont été réalisés au sein du site classé de la Corniche Angevine, à Rochefort-sur-Loire (49). Ces travaux ont été réalisés sans la moindre autorisation alors même qu'ils portent atteinte à l'aspect du site classé et à l'habitat de plusieurs espèces protégées. FNE Pays de la Loire, la Sauvegarde de l'Anjou et la Sauvegarde de la Loire Angevine ont porté plainte à l'encontre des auteurs de ces faits. Le dossier est actuellement en cours d'instruction.

Platelage et belvédère illégaux au lac de Grand-Lieu

L'implantation par la mairie de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu d'un belvédère et platelage sur pilotis au sein du site classé du lac de Grand Lieu (44), s'est faite de la même manière sans la moindre autorisation. Ces installations portaient pourtant atteinte à l'aspect du site, outre la perturbation de la faune du lac qu'ils risquaient de générer. Avec Bretagne-Vivante et la LPO 44, FNE Pays de la Loire est intervenue au soutien du ministère de l'Environnement, qui s'est opposé à la demande d'autorisation sollicitée à titre de régularisation par la commune et lui a demandé de démonter les installations. La commune a contesté cette décision devant le juge administratif, au fond comme en référé. Les associations ont sollicité le rejet de recours et ont obtenu gain de cause en référé le 3 octobre 2017. Le platelage a ainsi été démonté. ///

EAU

Satisfaction avec l'arrêté frayère en 44

L'arrêté identifiant les frayères à protéger en Loire-Atlantique, réclamé de longue date par FNE Pays de la Loire et soutenu lors de la consultation publique de 2017 a été adopté le 11 juillet 2017.

Déception dans le Marais Poitevin

Déception devant les relaxes prononcées à l'égard d'exploitants agricoles du Marais Poitevin (85) pour deux dossiers dans lesquels FNE Pays de la Loire et la Coordination pour la Défense du Marais Poitevin s'étaient constituées parties civiles. Le premier avait en première instance été condamné pour le comblement illicite d'un canal et a été relaxé par la cour d'appel de Poitiers le 13 octobre 2017. Le second était poursuivi pour avoir procédé à Doix à un drainage au sein d'une zone de marais sans autorisation. Du fait d'une non-concordance entre le libellé des poursuites et le contenu du procès-verbal dressé par les inspecteurs de l'environnement, le prévenu a été relaxé par le tribunal correctionnel de La Roche-sur-Yon le 20 janvier 2017. ///



Yves Le Quellec, **secrétaire**

"Notre action au plan juridique a été confortée cette année par la justice via la confirmation de l'agrément nous permettant de délivrer des consultations juridiques."



DECHETS

Pollution de terres agricoles avec déchets de BTP

2017 a débuté de façon positive avec le jugement du 12 janvier du tribunal correctionnel de Saumur, relatif à la pollution de parcelles agricoles par des déchets de déconstruction à Longué-Jumelles (49). Le tribunal a en effet reconnu la société Pineau TP coupable d'exploitation illicite d'une installation classée et l'a condamné à la remise en état du site, outre des dommages et intérêts à verser à FNE Pays de la Loire et la Sauvegarde de l'Anjou.

Déchets du BTP illégaux en Mayenne et Loire-Atlantique

Deux autres dossiers initiés au plan pénal en 2017 : aux côtés de FE 53, FNE Pays de la Loire a porté plainte à l'encontre d'une entreprise de maçonnerie stockant illégalement de nombreux déchets de matériaux de construction sur une parcelle agricole humide au sein du territoire de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes (53). L'utilisation de l'ancienne carrière des Caillies à Saint-Lyphard (44) comme décharge pour des déchets du bâtiment, dénoncée par plusieurs acteurs locaux depuis 2005 sans que la situation n'évolue positivement, a amené FNE Pays de la Loire à porter plainte pour abandon de déchets. ///



>> 23 consultations juridiques

10 dépositions dans le cadre de dépositions publiques

6 plaintes et 2 assignations

3 recours devant le juge administratif

1 intervention au soutien de l'Etat devant le juge administratif

PAYSAGE ET PUBLICITE

Pré-enseignes illégales en Maine-et-Loire

La société exploitante du Auchan d'Avrillé et l'afficheur PROMOVIL ayant apposé de nombreuses pré-enseignes illicites le long de la RD 775 entre Angers et le Lion d'Angers (49), FNE Pays de la Loire et la Sauvegarde de l'Anjou se sont tournées vers ces deux sociétés afin d'obtenir le retrait des panneaux et la réparation de leur préjudice moral. Leurs demandes n'étant pas satisfaites, les associations ont assigné ces deux sociétés devant le tribunal d'instance d'Angers, dont le jugement a été mis en délibéré en 2018. Les deux associations ont par ailleurs obtenu à l'amiable le retrait de quelques panneaux apposés sur le même axe par un concessionnaire de caravanes.

Un règlement local de publicité qu'il faudra respecter

FNE Pays de la Loire et Vendée Nature Environnement ont été attentives à l'amélioration de la situation de la commune de Luçon, sujette à une forte pollution visuelle alors qu'elle fait partie du parc naturel régional du Marais Poitevin : d'abord en obtenant le retrait de deux panneaux lumineux parfaitement illégaux, ensuite en pressant pour la mise en œuvre d'une démarche de régularisation globale. La commune a choisi l'adoption d'un règlement local de publicité, que les associations ont commenté en enquête publique. Elles seront particulièrement soucieuses de sa mise en œuvre en 2018. ///



DOSSIERS INDUSTRIELS

APROCHIM... la catastrophe continue

Le dossier APROCHIM (53) continue d'occuper fortement FNE Pays de la Loire et ses associations membres en Mayenne. Par un jugement du 27 avril 2017, le tribunal administratif de Nantes a statué sur deux recours relatifs à l'activité de la société. Il a fait partiellement droit aux demandes de FNE Pays de la Loire, FE53 et Entre Taude et Bellebranche, qui estimaient que l'arrêté du 27 novembre 2014 du préfet de la Mayenne aurait dû prévoir des modalités de contrôle et de sanction des rejets diffus de l'usine, responsable d'une pollution aux PCB. Mais en parallèle, le tribunal a également annulé l'arrêté du préfet de la Mayenne du 11 février 2016, qui visait précisément à régir ces émissions diffuses : le tribunal a en effet estimé que les modalités retenues ne sont pas conformes à certaines règles européennes. Bien que partiellement victorieuses, les associations ont fait appel de ce jugement, de même que le ministère de l'Environnement. Suite à une explosion survenue le 13 octobre 2017, les associations ont par ailleurs formulé auprès du Premier Ministre une demande de fermeture administrative du site.

Stockage de déchets industriels douteux

Conjointement avec Sarthe Nature Environnement, FNE Pays de la Loire a porté plainte contre la société Ouest Renov Service. Cette dernière, qui exploite une activité de transit et regroupement de déchets dangereux à Arnage (72) a fait l'objet d'un contrôle mettant en évidence une gestion dangereuse des déchets stockés ayant entraîné une pollution des sols. ///

PESTICIDES

Zone de non traitement et protection des cours d'eau

Dossier majeur de 2017, le sujet des zones de non traitement à proximité des milieux aquatiques : celui-ci a donné lieu à un changement de réglementation tenant à une modification de la définition des points d'eau concernés par la protection. FNE Pays de la Loire s'est impliquée à toutes les étapes possibles, en participant d'abord à la consultation sur le projet de texte national puis aux consultations relatives aux projets d'arrêtés départementaux afin de demander une amélioration des projets présentés.

N'ayant pas été entendues pendant la consultation, FNE Pays de la Loire et ses associations membres ont demandé aux différents préfets de département (à l'exception de celui de Mayenne) de compléter leurs arrêtés afin d'inclure davantage d'éléments du réseau hydrographique dans leurs définitions des points d'eau. C'est en effet une régression globale qui est observée sur le territoire. Les préfets n'ayant pas fait droit à ces demandes, FNE Pays de la Loire et ses associations membres ont contesté les refus préfectoraux devant le juge administratif (dont Vendée et Maine-et-Loire fin 2017). ///

Nos partenaires

Collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat, établissements publics, associations, chaque acteur détient les leviers d'action pour contribuer à la transition énergétique et à la protection de la nature et de l'environnement. France Nature Environnement Pays de la Loire met en place des partenariats pour agir à leurs côtés et adhère à un certain nombre de structures pour participer à la construction des actions d'intérêt général.

Ils nous soutiennent financièrement :

Conseil régional des Pays de la Loire

FNE Pays de la Loire est soutenue financièrement par le Conseil régional des Pays de la Loire et ce depuis sa création. Partenaire essentiel pour FNE Pays de la Loire du fait de sa compétence régionale, FNE Pays de la Loire participe à déployer la politique en matière d'environnement du Conseil régional.



DREAL des Pays de la Loire

FNE Pays de la Loire est soutenue financièrement par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire. La fédération régionale travaille régulièrement avec les services de l'État en charge de thématiques environnementales ou liées à l'aménagement du territoire. La DREAL des Pays de la Loire est un partenaire avec qui nous traitons de nombreux sujets.



Agence Régionale de la Santé des Pays de la Loire

FNE Pays de la Loire siège dans des commissions animées par l'Agence Régionale de la Santé des Pays de la Loire et est de ce fait un partenaire de cette agence. En 2017, FNE Pays de la Loire a poursuivi ses actions de sensibilisation du grand public dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3.



Crédit Mutuel

FNE Pays de la Loire a été soutenu financièrement par le Crédit Mutuel pour la publication de son rapport d'activité 2016.



Nous travaillons avec eux :

Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt des Pays de la Loire, Agence de l'eau Loire-Bretagne, ADEME des Pays de la Loire, Nantes Métropole, Angers Loire Métropole, Air Pays de la Loire, Conservatoire d'Espaces Naturels en Pays de la Loire, SNCF Réseau, Voies Navigables de France, Réseau Transport d'Electricité, EDF-Energies Nouvelles, Eoliennes en Mer îles d'Yeu et de Noirmoutier, General Electric, EDF-Cordemais, Grand Port Maritime de Nantes St Nazaire, ...

Nos finances

Association loi 1901, nous gérons nos fonds avec le maximum de rigueur afin d'utiliser au mieux l'argent public. L'intérêt général de nos actions reconnu, nous nous devons d'être vigilants sur l'utilisation de nos ressources financières.

Après une année 2016 déjà déficitaire, 2017 se clôture par un déficit important (- 22 000 euros environ) qui vient entamer de façon importante la trésorerie de la fédération régionale. Une grande vigilance sera de mise en 2018 et nos réflexions balbutinantes sur notre modèle économique doivent s'accélérer. Il sera rapidement question de survie financière.

Nos ressources 2017

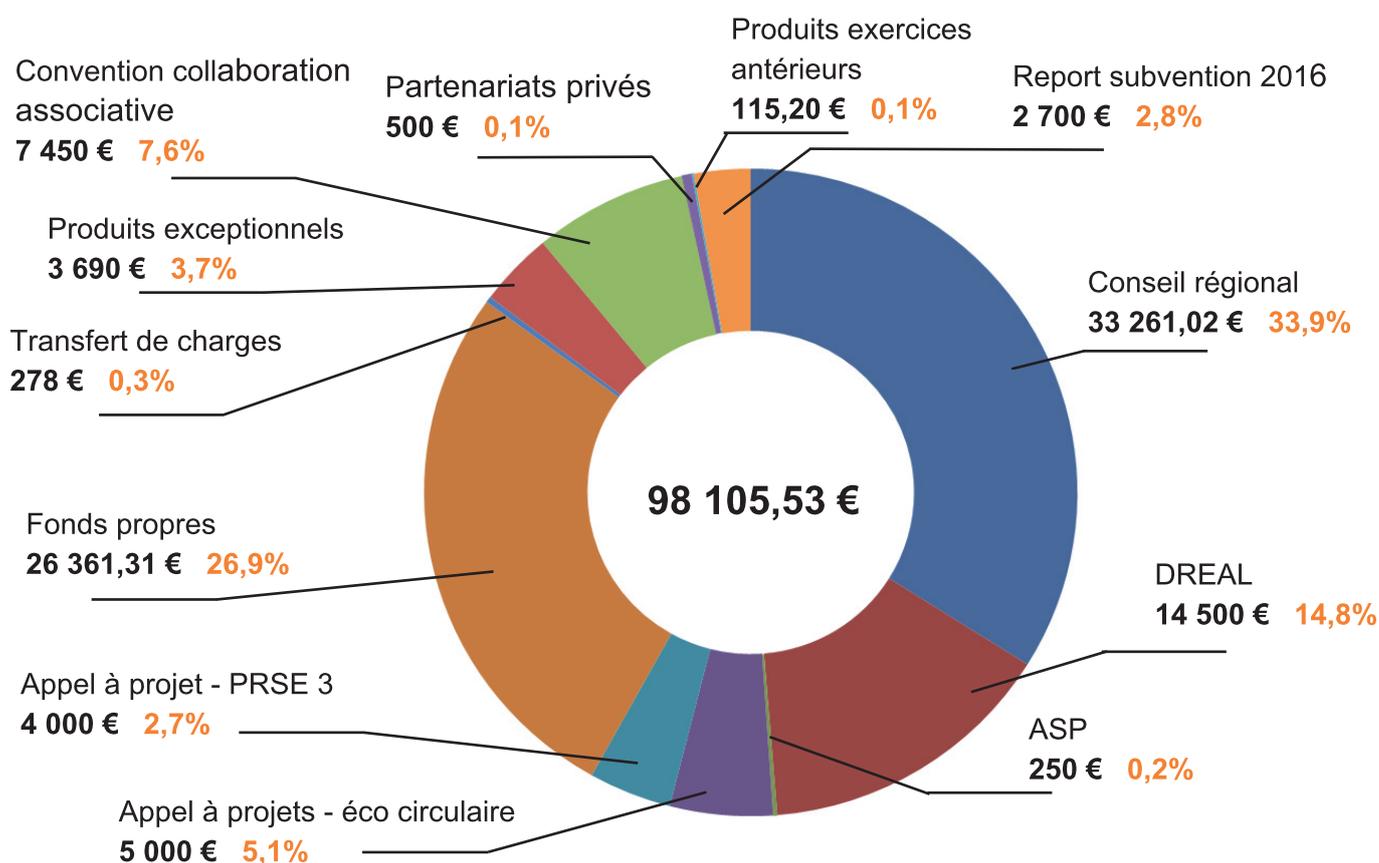
En 2017, nos deux partenaires principaux sont le Conseil régional (33,9%) et la DREAL des Pays de la Loire (14,8%).

Deux projets portés dans le cadre d'appels à projets ont été retenus et permettent d'obtenir 9 000 euros de subventions de l'Etat.

Nos fonds propres en 2017 ont représenté pratiquement 27% de nos ressources. Il s'agit essentiellement des indemnités liées au CESER, de la vente de produits, des consultations juridiques, des produits liés aux animations réalisées par la fédération et des cotisations versées par nos associations adhérentes.

Comme les années précédentes, nous avons en 2017 développé des conventions de partenariat associatif avec notre fédération nationale et ce pour un montant global de 7 450 euros.

A noter, en produits exceptionnels des dommages et intérêts perçus sur des dossiers juridiques engagés les années précédentes, ce qui représente 2 350 euros. Auxquels il faut ajouter les 1 340 euros de dons perçus.





Sophie Jonville, trésorière

"L'année 2016 annonçait déjà les difficultés à venir avec un léger déficit financier. L'année 2017 a hélas confirmé notre fragilité et notre bilan l'illustre. Il va nous falloir rebondir rapidement si nous voulons continuer à exister."



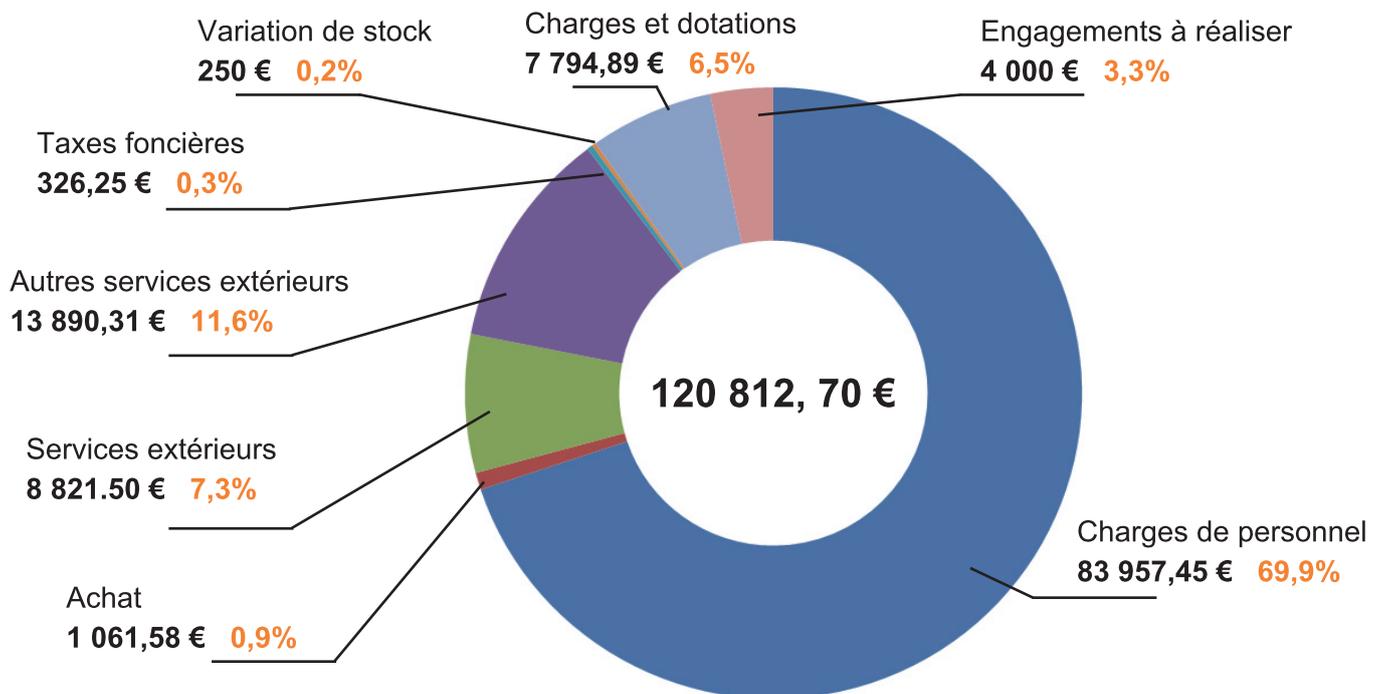
Nos charges 2017

L'utilisation de nos ressources est en lien avec notre objet social : la protection de la nature et de l'environnement. C'est cet objectif qui guide l'utilisation de nos fonds. En 2017, les charges de personnel restent notre premier poste de dépenses à hauteur de pratiquement 70% des charges.

En 2017, plusieurs actions menées par FNE Pays de la Loire ont orienté les dépenses.

Les charges fixes ou liées à notre activité (loyer, impression de plaquettes de sensibilisation, d'outils de communication, ...) représentent 20,1% des charges en 2017. Les autres charges (variation de stock, dotation aux amortissements et pour provision de risques) représentent 6,7% des charges.

3,3% de nos dépenses sont à engager en 2018, elles correspondent à des actions engagées en 2017 non terminées.



Valorisation du bénévolat 2017

La valorisation du bénévolat correspond au temps passé par les bénévoles en représentation pour FNE Pays de la Loire (présence en commissions régionales, réunions, colloques, tenue de stands, ...) mais ne comprend pas le temps passé pour la vie "normale" d'une association (présence lors de l'assemblée générale, participation aux conseils d'administration et réunions de bureau) et le temps passé pour le travail du trésorier, du secrétaire,...

Ce sont donc **824 heures** (l'équivalent de 118 jours) **qui peuvent être valorisées sur le plan comptable** pour un montant de 10 750,50 euros.

Les abandons de frais de déplacement sont aussi pris en compte et s'élèvent à 7 568,25 euros.

Le total de la valorisation du bénévolat s'élève pour l'année 2017 à 18 273,75 euros.

Nos comptes sont disponibles en ligne sur :
fne-pays-de-la-loire.fr > Qui sommes-nous > Transparence financière

Nos associations

Chaque jour, elles agissent en Pays de la Loire et mènent des actions au plus près du terrain, sensibilisent les citoyens, participent au débat public et interpellent les services de l'État ou les collectivités locales pour une meilleure prise en compte de la nature et de l'environnement.

→ L'Union Départementale de Protection de la Nature en Loire-Atlantique

udpn-44@orange.fr

10 rue Anatole de Monzie - 44200 Nantes

UDPN 44

→ Sauvegarde de l'Anjou

contact@sauvegarde-anjou.org

14 rue Lionnaise - 49100 Angers

LA SAUVEGARDE
de
L'ANJOU

→ Fédération pour l'environnement en Mayenne

fe53@laposte.net

33 allée du vieux Saint Louis - 53000 Laval



→ Sarthe Nature Environnement

www.sne72.asso.fr

sarthe-nature-env@wanadoo.fr

10 rue Barbier - 72000 Le Mans



→ Vendée Nature Environnement

www.vne.eklablog.com

vendeenatureenvironnement@gmail.com

Maison des associations

71 boulevard Aristide Briand - 85000 La Roche-sur-Yon

Vendée Nature Environnement

Fédération départementale des associations
de protection de la nature et de l'environnement

→ Bretagne-Vivante SEPNB

www.bretagne-vivante.org

nantes@bretagne-vivante.org

6 rue de la ville en pierre - 44000 Nantes



→ Coordination régionale LPO Pays de la Loire

www.paysdealoire.lpo.fr

35 rue de la Barre - 49100 Angers



PAYS DE LA LOIRE



→ Virage Énergie-Climat Pays de la Loire

www.virageenergieclimatpdl.org

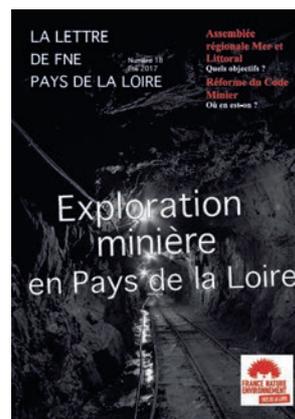
contact@virageenergieclimat.org



Nos publications

5 revues

- // La Lettre de FNE Pays de la Loire n°16 - "L'appel du sol" - Hiver 2017
- // La Lettre de FNE Pays de la Loire n°17 - "Élections législatives 2017 : pour un monde vivable" - Printemps 2017
- // La Lettre de FNE Pays de la Loire n°18 - "Exploration minière en Pays de la Loire" - Été 2017
- // La Lettre de FNE Pays de la Loire n°19 - "votre smartphone pas si "smart" pour l'environnement" - Automne 2017
- // Un hors-série de La Lettre de FNE Pays de la Loire : Rapport d'activité 2016



3 jurifiches

- // L'autorisation environnementale unique - mars 2017
- // La concertation préalable - juin 2017
- // Les principes de la compensation écologique - septembre 2017

11 lettres d'information juridique constituant une veille législative et réglementaire s'agissant de l'environnement - diffusion uniquement à nos associations adhérentes

19 communiqués de presse

- // A lire ou relire sur fne-pays-de-la-loire.fr > Publications > Communiqués de presse



Mentions légales

Directeur de publication : Jean-Christophe GAVALLET
Rédaction, conception et réalisation : Benjamin HOGOMMAT et Xavier METAY
Illustrations : F.Denier-Pasquier - p.4, B.Hogommat - p.11, VPBN - p.4, libre de droit - p. 2
X.Métay - page de couverture, p.3, p.5, p.7, p.8, p.9, p.10, p.12, p.16, p.17
Impression : Atelier du Papier Recyclé
58 boulevard de Strasbourg - 49000 Angers

Hors-série publié avec le soutien de :



Hors-série de La Lettre de FNE Pays de la Loire
édité à 100 exemplaires papier
ISSN : 2498-3810



Cette revue et son contenu sont à disposition selon les termes de la Licence Créative Commons Attribution - pas d'utilisation commerciale - pas de modification 2.0 France



Retrouvez-nous sur www.fne-pays-de-la-loire.fr
sur Facebook [@fnepaysdelaloire](https://www.facebook.com/fnepaysdelaloire)
et sur Twitter [@FNEpaysloire](https://twitter.com/FNEpaysloire)

contact@fne-pays-de-la-loire.fr
tél : 02 53 61 10 34